

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2011**

**REFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALES - PRISE DE POSITION DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL**

Dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, les élus du Canton de VERNY se sont réunis pour réfléchir ensemble à l'avenir de leurs Communautés de Communes. Au vu des projets de territoires élaborés par les différentes intercommunalités des Cantons du Sud Messin (Cantons de VERNY, PANGE, REMILLY), des possibilités de développement, des infrastructures de ce secteur, des affinités entre les différentes Communautés de Communes, le CONSEIL MUNICIPAL estime, à l'unanimité, légitime et pertinent de créer une ou deux nouvelles Communautés de Communes au Sud de METZ, dont les périmètres auraient une cohérence géographique et rassembleraient des communes ayant les mêmes objectifs et intérêts.

**SIGNATURE D'UN CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2011 - 2014 AVEC LA**  
**C.A.F.**

Dans le cadre du fonctionnement du Centre de Loisirs Sans Hébergement, le CONSEIL MUNICIPAL accepte de passer un contrat « enfance jeunesse » avec la C.A.F. de METZ pour la période 2011/2014, et charge le Maire de la signature du contrat.

Peltre, le 14 avril 2011  
Le Maire,

Bernadette VELER